

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Stéphane Michel : Le critère de l'indépendance au sein de l'article L. 133-2 du Code du travail.

Nadia Hantali : Le Code des pensions civiles et militaires à l'épreuve du droit communautaire.

DOCUMENTS

Réponses ministérielles relatives à la Fonction publique (deux questions parlementaires).

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Les conditions de la nullité des licenciements pour motif économique lorsqu'une irrégularité a affecté la procédure de consultation du comité d'entreprise.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 14 janvier 2003 - Note Maurice Cohen (p. 152)

La liquidation de l'astreinte en raison de la carence du mandataire-liquidateur à établir et remettre au salarié les documents de rupture conformes.

Conseil de prud'hommes de Nancy (Sect. Ind.) 30 mai 2002 - Note Daniel Boulmier (p. 153)

La cessation du travail par le salarié au motif d'un prétendu manquement de l'employeur à ses obligations ne peut constituer une démission.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 26 septembre 2002 - Note Mélanie Carles (p. 156)

Un double encouragement à la concurrence déloyale entre entreprises : en cas de travail dissimulé, dont le salarié doit établir la preuve du caractère intentionnel par l'employeur, la sanction spécifique prévue par l'article L. 324-11-1 CT ne se complète pas avec les indemnités de rupture.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 15 octobre 2002 et 4 mars 2003 - Note Alex Pomagrzak (p. 162)

La réintégration dans l'entreprise, par un jugement de requalification, des intérimaires exclus du plan social.

Conseil de prud'hommes d'Evry (Sect. Ind.) 2 janvier 2003 (p. 163)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Droit social européen : extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Michèle Bonnechère**.

Arrêts récents de la Cour de Cassation résumés par **Marie-France Bied-Charreton** (pages 3 et 4 de la couverture).



Table des Matières

AVRIL 2003

Doctrine :

Le critère de l'indépendance au sein de l'article L. 133-2 du Code du travail, par Stéphane Michel, Maître de Conférences à l'Université de Valenciennes	133
ANNEXE : Cour de cassation (Ch. Soc.) 3 décembre 2002	139
Le Code des pensions civiles et militaires à l'épreuve du droit communautaire, par Nadia Hantali, Chargée d'enseignement à l'Université Montesquieu Bordeaux-IV - Comptrasec UMR CNRS 5114	141
ANNEXES : Fonctionnaires et agents publics – Régimes de retraite spéciaux – Egalité de traitement hommes/femmes – Avantages ne pouvant être réservés aux femmes (trois espèces) – Pension – Calcul – Bonification pour enfant à charge (première espèce) – Pension de réversion – Date d'entrée en jouissance (deuxième espèce) – Pension – Jouissance immédiate pour les agents du sexe féminin sous certaines conditions – Doute sérieux sur la légalité du dispositif – Référé administratif – Suspension du refus de l'administration (troisième espèce).	
Première espèce : Conseil d'Etat 5 juin 2002	146
Deuxième espèce : Conseil d'Etat 29 juillet 2002	147
Troisième espèce : Tribunal administratif de Toulouse (référé) 21 octobre 2002	148

Documents :

Fonctionnaires et agents publics - Fonction publique territoriale (deux questions) - Comités techniques paritaires - Consultation - Moment - Passation d'une délégation de service public (première question) - Communes - Emploi de salariés sous statut privé - Adhésion à un groupement d'employeurs - Possibilité (non) – Cumul d'activités (deuxième question).	
Réponse ministérielle à question écrite n°206 - JO AN du 2 décembre 2002 p. 4640	149
Réponse ministérielle à question écrite n°962 - JO Sénat du 13 février 2003 p. 544	150

Jurisprudence :

ACCIDENTS DU TRAVAIL – Réparation – Accident présentant la nature d'un accident de la circulation – Exclusion d'une réparation complémentaire par le fonds de garantie des victimes d'infraction – Application de la loi du 5 juillet 1985.	
COUR DE CASSATION (2^e Ch. Civ.) 7 mai 2002	151
Note	151
COMITÉS D'ENTREPRISE – Rédaction unilatérale de l'ordre du jour par l'employeur – Renvoi après une première cassation – Demande du CCE d'interdire les licenciements pour irrégularité de la procédure – Licenciements prononcés néanmoins – Nullité.	
Cour de cassation (Ch. Soc.) 14 janvier 2003	152
Note Maurice Cohen	152
1 ^o ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS – Rupture des contrats de travail – Délivrance des documents obligatoires – Inexécution (2 espèces) – Mandataire-liquidateur – Mentions inexactes – Absence de rectification – Liquidation de l'astreinte (1 ^{re} espèce) – Employeur – Absence de délivrance – Préjudice – Dommages et intérêts – Garantie de l'AGS (oui) (2 ^e espèce).	
2 ^o CONSEIL DE PRUD'HOMMES – Rupture du contrat – Carence du mandataire liquidateur – Astreinte – Liquidation – Modération (non) (1 ^{re} espèce).	
Première espèce : CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE NANCY (Section Industrie) 30 mai 2002	153
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 décembre 2002	154
Note Daniel Boulmier	154
NDLR	155
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS – Établissement du passif – Créances d'un salarié non reprises au relevé des créances salariales – Délai de deux mois pour saisir le Conseil des prud'hommes – Point de départ : date du dépôt au greffe du relevé – Avis du représentant des créanciers devant préciser cette date et mentionner l'existence du délai de forclusion – Avant de prononcer celle-ci, obligation pour le juge de constater que ces formalités avaient été accomplies – A défaut inopposabilité de la forclusion.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 25 juin 2002	155

GREVE – Rémunération – Incidence – Retenues sur prime – Distinction selon les causes d’absence – Illicéité. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 décembre 2002	156
LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL - Salarié prenant acte de la rupture de son contrat de travail au motif du non-respect par l’employeur de ses obligations – Grievs invoqués non fondés – Démission (non) – Licenciement sans cause réelle et sérieuse (oui). COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 septembre 2002	156
Note Mélanie Carles	157
PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Salarié membre d’un conseil d’administration de caisse de Sécurité sociale – Protection contre les licenciements (article L. 231.11 du Code de la sécurité sociale) – Nécessité d’une autorisation administrative préalable – Connaissance par l’employeur de la nomination de l’intéressé résultant de sa publication aux recueils des actes administratifs des préfets de région et de département – Absence d’autorisation engendrant, à défaut de demande de réintégration, le droit à une indemnité au moins égale à celle prévue par l’article L. 122-14-4 du Code du travail. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 mai 2002	157
PROTECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL – Licenciement pour motif économique – Absence de demande d’autorisation administrative – Réintégration ordonnée par voie judiciaire – Obligation de réintégration dans le poste antérieurement tenu et non dans un emploi équivalent. COUR D’APPEL DE VERSAILLES (Ch. Soc. réunies) 29 janvier 2003	159
SECURITE SOCIALE – Assiette des cotisations – Contenu – Contribution des employeurs aux régimes complémentaires de retraite (L. 242-1 al. 5 CSS) – Détermination du montant – Inclusion des sommes correspondant au taux d’appel – Redressement (oui). Cour de Cassation (Ch. Soc.) 23 janvier 2003	161
Note	161
TRAVAIL DISSIMULÉ – Non-paiement d’heures supplémentaires (deux espèces) – Non-cumul de l’indemnité due pour travail dissimulé et l’indemnité de licenciement (première espèce) – Absence de mention sur le bulletin de paie – Élément insuffisant – Caractère intentionnel de la fraude patronale – Preuve reposant sur le salarié (deuxième espèce). Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 15 octobre 2002	162
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 mars 2003	162
Note Alex Pomagrzak	162
TRAVAIL TEMPORAIRE – Salariés affectés à l’activité normale et permanente de l’entreprise – Requalification – Fermeture de l’usine – Intérimaires non pris en compte dans le plan social – Nullité de celui-ci à leur égard – Réintégration. CONSEIL DE PRUD’HOMMES D’EVRY (Section Industrie) 2 janvier 2003	163

Chroniques jurisprudentielles :

DROIT SOCIAL EUROPÉEN (arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes sélectionnés et commentés par Michèle Bonnechère, Professeur à l’Université d’Evry, Val d’Essonne)	
Citoyenneté de l’Union – Principe de non discrimination – Refus d’une allocation d’attente à un étudiant au seul motif qu’il a terminé ses études secondaires dans un autre Etat membre – Impossibilité en droit communautaire. CJCE 11 juillet 2002	166
Citoyenneté de l’Union – Effet direct de l’article 18 §1 du traité CE – Droit de séjour du citoyen de l’Union qui n’est plus travailleur migrant. CJCE 17 septembre 2002	167
Libre circulation des personnes – Restrictions – Ordre public – Mesures de police – Interdiction de séjour limitée à une partie du territoire national – Admission. CJCE 26 novembre 2002	169